



Tournoi Rapide FIDE Perpignan 12 Mars 2023

Salle Al Sol 10 rue des Jardins Saint Louis 66000 Perpignan

Article 1 : Organisation

Le club d'échecs de Perpignan les Rois de la Têt organise un tournoi d'échecs homologué FIDE, cadence Rapide, le 12 Mars 2023, Salle Al Sol 10 rue des Jardins Saint Louis 66000 Perpignan.

Sont autorisés à participer les licenciés FFE A ou B ou licenciés FIDE.

Article 2 : Règles du Jeu et appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE et de la FFE adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.

La couleur du joueur avec le numéro d'appariement 1 sera tirée au sort avant le début de la première ronde. Les appariements sont assistés par le logiciel PAPI conçu par Erick Mouret.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription. Possibilité de prendre sa licence sur place au Club de Perpignan.

Article 3 : Cadence

La cadence est de 15min + 3s par coup pour l'intégralité de la partie. Le tournoi se jouera en 9 rondes.

Article 4 : Horaires

Pointage de 8h30 à 9h30. Ronde 1 à 10h00, ronde 2 à 10h45, ronde 3 à 11h30, ronde 4 à 12h15, pause déjeuner, ronde 5 à 14h00, ronde 6 à 14h45, ronde 7 à 15h30, ronde 8 à 16h15, ronde 9 à 17h00, remise des prix à 18h00.

Toutes les parties commencent en même temps et les pendules des retardataires seront enclenchées par l'arbitre ou l'adversaire. Le retard autorisé avant d'être déclaré forfait est de 15 minutes par rapport à l'heure prévue de début de la ronde sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 5 : Droits d'inscription et Prix

Droits d'inscriptions : 20 € adultes et 10 € jeunes, si inscription avant le 8 Mars à minuit. +5 € après ou sur place. Possibilité de prendre sa licence FFE sur place au Club de Perpignan.

Les scolaires non-licenciés qui suivent des cours d'échecs dans leur école avec un animateur du CDJE66 ont la licence FFE et l'inscription offerts pour leur premier tournoi de la saison sportive.

1000 € de prix (si +80 joueurs), par catégories Elo, féminines, seniors+ et vétérans, lots jeunes. Si le quota de joueurs n'est pas atteint, la liste des prix recalculée sera affichée avant la deuxième ronde.



La présence des joueurs lors de la remise des prix est obligatoire, en cas d'absence l'organisateur se réserve le droit de ne pas remettre ce prix, ou de le décerner à un joueur tiers.

| | | | | | |
|------------------|----------|---------------------------|---------|----------------------------|---------|
| 1 ^{er} | 300,00 € | 1 ^{ère} féminine | 50,00 € | 1 ^{er} < 2200 Elo | 50,00 € |
| 2 ^{ème} | 200,00 € | 1 ^{er} Senior+ | 50,00 € | 1 ^{er} < 1800 Elo | 50,00 € |
| 3 ^{ème} | 100,00 € | 1 ^{er} Vétéran | 50,00 € | 1 ^{er} < 1400 Elo | 50,00 € |
| 4 ^{ème} | 50,00 € | | | 1 ^{er} < 1000 Elo | 50,00 € |

Catégories jeunes U8, U10 et U12 médailles et/ou lots.

Les prix sont non-cumulables et attribués à la place. Pour les catégories Elo les classements estimés (non-classés) ne sont pas pris en compte.

Tournoi comptant pour le Circuit du Roussillon 2023 (2250 € de prix) cf www.cdje66.org

Article 6 : Classement et départages

Les systèmes de départages sont dans l'ordre 1. Buchholz Tronqué 2. Cumulatif 3. Performance.

Article 7 : Nulles par consentement mutuel

Les joueurs sont libres de proposer nulle à leur adversaire.

Article 8 : Particularités

- Tout forfait non prévenu auprès des arbitres sera sanctionné par l'exclusion du tournoi. Ces abandons seront signalés au Directeur des Titres et des Sanctions pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- Toute attitude non convenable ou tout manque de respect aux directives des arbitres se verra sanctionné à sa juste mesure.
- Une tenue correcte est attendue de la part de tous les participants et des spectateurs.
- Les analyses et les blitz sont interdits dans la salle de tournoi (y compris après les rondes)
- Prière d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement oral. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 9 : Arbitrage

Arbitre principal : Stéphane Laborde (AFO1)

Article 10 : Appels

Une commission d'appel est mise en place et composée de 3 membres. Elle sera composée de l'organisateur ainsi que de 2 joueurs du tournoi.

Article 11 : Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'organisateur et arbitre principal
Stéphane Laborde